
Pourquoi souscrire un contrat d'assurance-vie?

Publié le 19/03/2012



Ils permettent, le plus souvent, la constitution d'une épargne ou l'organisation de la transmission d'un patrimoine en cas de décès.

Les contrats d'assurance-vie sont d'une grande diversité.

Ils permettent, le plus souvent, **la constitution d'une épargne ou l'organisation de la transmission d'un patrimoine en cas de décès.**

Le souscripteur (la personne qui signe le contrat d'assurance vie et qui paie les primes) peut désigner un bénéficiaire du capital ou de la rente garantie par le contrat d'assurance-vie.

Aucune acceptation n'est exigée de la part du bénéficiaire pour que le contrat soit valable, il n'est même pas nécessaire qu'il sache que ce contrat existe.